



## PLAN D'ACTION ET DE REINSTALLATION DES PERSONNES IMPACTEES

### DOCUMENTS A FOURNIR LORS DES NEGOCIATIONS

STATUTS DES PAPS	DOCUMENTS A FOURNIR
<p><b>EMPLOYES D'ACTIVITE COMMERCIALE (EAC)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Reçu de recensement Ageroute (<b>Sortie Ouest, 4<sup>ème</sup> pont, Y4 et Latrille</b>) ;</li><li>- Contrat de travail ;</li><li>- Copie de la déclaration CNPS ;</li><li>- Bulletin de salaire</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Pour les Nationaux :</u></b></li><li>- Carte Nationale d'Identité (CNI) ou Attestation d'identité en cours de validité ;</li><li>• <b><u>Pour les Non Nationaux :</u></b></li><li>- Carte consulaire ou carte Nationale d'identité du pays d'origine en cours de validité ;</li></ul> <p><b><u>NB :</u></b> en cas de péremption de la pièce qui a servi au recensement, venir avec la nouvelle pièce en cours de validité et une copie de celle périmée.</p> <p>Pour les personnes représentant la personne recensée absente produire une procuration ; Pour les procurations venues des autres pays les faire authentifier au ministère des affaires étrangères</p> <p>Pour les PAP décédée produire un acte d'hérédité listant tous les ayants-droits ainsi qu'un Procès-verbal de famille désignant la personne qui poursuivra le processus d'indemnisation.</p>